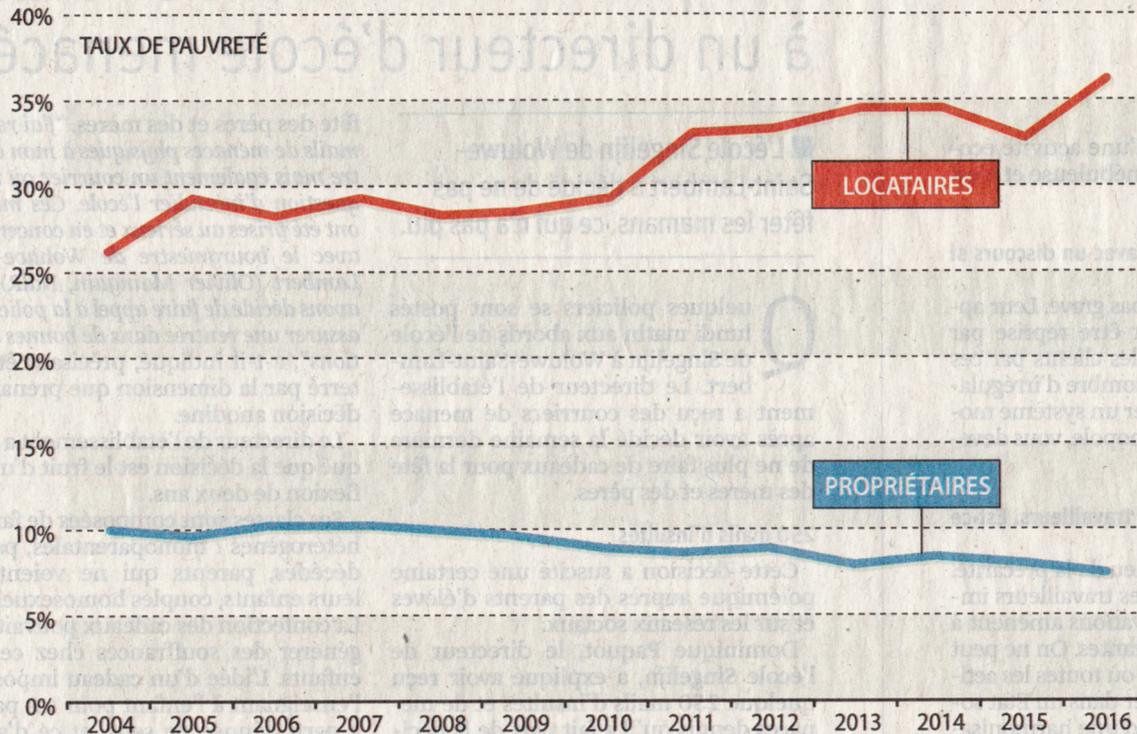


Belgique

PAUVRETÉ Le fossé se creuse entre les locataires et les propriétaires



Source : SPF Economie - Direction générale Statistique - Statistics Belgium

IPM Graphics

Les locataires sont de plus en plus vulnérables à la pauvreté, alors que le taux de précarité diminue très légèrement chez les propriétaires, ressort-il des nouveaux chiffres de la pauvreté pour l'année dernière publiés lundi par la Direction générale Statistique. Les résultats se fondent sur une enquête menée auprès d'environ 6 000 ménages belges, dans le cadre de l'enquête européenne sur les revenus et conditions de vie EU-SILC. En 2016, 20,7 % de la population était considérée comme à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, selon l'enquête européenne. Ce chiffre est stable depuis plusieurs années. Les personnes qui sont comprises dans ce groupe vivent dans un ménage à faible intensité de travail, souffrent de privation matérielle ou sont considérées comme à risque de pauvreté monétaire. En 2016, 15,5 % de la population en Belgique était considérée comme à risque de pauvreté monétaire. Il s'agit de personnes vivant dans un ménage dont le revenu total est inférieur au seuil de pauvreté (1115 €/mois pour un isolé). Les chômeurs (45,9 %) sont beaucoup plus exposés à la pauvreté monétaire que la population active (4,7 %). Il en va de même pour les membres des familles monoparentales (41,4 %), contre 8,2 % au niveau des familles composées de deux adultes et de deux enfants. L'enquête dévoile encore que 5,5 % des Belges souffraient en 2016 de privation matérielle grave, ce qui signifie qu'ils ne disposaient pas des moyens nécessaires pour répondre à certains besoins essentiels. (Belga)